



## EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juillet 2020

#### COMMUNE DE LA BARBEN

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'AIX-EN-PROVENCE

*République française*  
*Liberté, égalité, fraternité*

#### DELIBERATION N°29 - 2020

Nombre de membres  
en exercice ..... 15  
Nombre de membres  
présents ..... 12

Nombre de membres  
votants ..... 15

Pour ..... 15  
Contre ..... 0  
Abstention ..... 0

Date de la convocation :  
20 juillet 2020

#### Objet Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du Rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 8000 € au titre de l'année 2020.

**PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

LA BARBEN, le 27 juillet 2020

Le Maire

Franck SANTOS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 27/07/2020

de la publication/notification le 27/07/2020

Fait à La Barben, le 27 /07/2020

Le Maire  
Franck SANTOS